



délibération
du bureau syndical
Séance du 10 juillet 2026
Marché subséquent 2 électricité

Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents : 11
Nombre de pouvoirs : 01
Nombre de votants : 12

Le dix juillet deux mille vingt-six, à dix heures, le Bureau du Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère, convoqué le trois juillet deux mille vingt-six s'est réuni à QUIMPER au siège du SDEF, sous la présidence de M. Antoine COROLLEUR, Président du syndicat.

Etaient présents :

- **Secteur d'ABERS/IROISE :**
 - Antoine COROLLEUR (Plourin)
 - Alexandre TREGUER (Landéda)
- **Secteur du CAP SIZUN/DOUARNENEZ :**
 - Philippe LE MOIGNE (Douarnenez)
- **Secteur du CENTRE :**
 - Patrick URIEN (Kergloff)
- **Secteur de CROZON-CHATEAULIN :**
 - Dominique BILIRIT (Le-Cloître-Pleyben)
- **Secteur de LANDERNEAU-LESNEVEN :**
 - Pierre GUIZIOU (Ploudaniel)
- **Secteur de MORLAIX :**
 - Jean-Paul VERMOT (Morlaix)
- **Secteur du PAYS BIGOUDEN :**
 - Stéphane LE DOARE (Pont-l'Abbé)
- **Secteur de QUIMPER :**
 - Thomas FEREC (Briec)
 - Jacques LE ROUX (Quimper)
- **Secteur de QUIMPERLE/CONCARNEAU :**
 - Marie-José TOULLEC (Bannalec) a reçu pouvoir de Jacques RANNOU (Rosporden)
- **Collège des EPCI :**
 - Pascal KERBOUL (Communauté de Lesneven Côte des Légendes)

▪ **Services du SDEF :** Jacques MONFORT, Directeur, Emmanuel QUERE, Directeur adjoint, Christian HENAFF, Responsable du pôle administratif et comptable et Morgane BOULIERE, Responsable du pôle juridique

- **Excusés :** Secteur de LANDIVISIAU/HAUT LEON : Marie-Claire HENAFF (Saint-Vougay), Secteur de QUIMPERLE/CONCARNEAU : Jacques RANNOU (Rosporden)

Est élu secrétaire de séance : Pierre GUIZIOU

Marché subséquent 2 électricité

Délibération n°B2026-034

Envoyé en préfecture le 18/09/2026

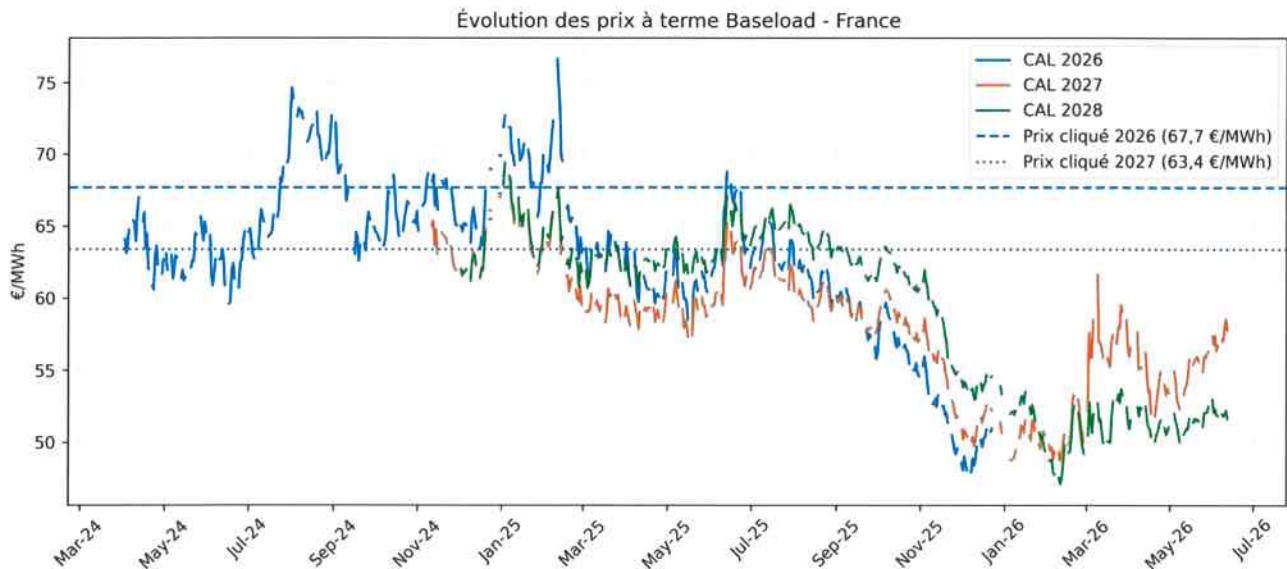
Reçu en préfecture le 18/09/2026

Publié le

ID : 029-252901145-20260710-B2026034-DE

Le Président présente le projet de marché subséquent n°2 d'électricité de l'accord-cadre n°1-2024. Cet accord cadre portant fourniture d'électricité couvre les années 2026-2027-2028 et 2029. Un premier marché subséquent MS1 couvre les années 2026 et 2027. Il a été attribué à SELFEE. Il est nécessaire de lancer la consultation du MS2 pour 2028 et 2029.

L'équipe Achat énergies propose de lancer dès la rentrée de septembre le MS2. Cette démarche s'inscrit dans une volonté d'anticiper les évolutions du marché de l'électricité dans un contexte géopolitique marqué.



Prises de Positions marché 2026-2027 :

- 100% CAL 26 : 67,7€/MWh (baseload)
- 50% CAL 27 : 65€/MWh (baseload)
- 50% CAL 27 : 61,8€/MWh (baseload)
- ➔ Soit CAL 27 : 63,4€/MWh (baseload)

Estimation clic CAL 28 : 55€ - 58 €/MWh (baseload)

Le calendrier prévisionnel de mise en œuvre du MS2 est envisagé comme suit :

- juillet 2026 : courrier informatif aux membres du groupement d'achat pour les informer de la démarche,
- septembre/octobre 2026 : consultation MS2,
- novembre 2026 : notification MS2,
- décembre 2026 à novembre 2027 : prises de positions sur le marché de gros.

Par ailleurs, compte tenu du renouvellement des instances, il est proposé de reconstituer le groupe de travail « achat énergie » : Antoine COROLLEUR, Stéphane LE DOARÉ, Pascal KERBOUL, Thomas FEREC et Pierre GUIZIOU pour le SDEF, Dominique CAP représentant l'AMF29 et Maël DE CALAN Président du CD29.

Le Bureau après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve la démarche de mise en œuvre du marché subséquent MS2 pour la fourniture d'électricité ainsi proposée,
- Valide la composition du groupe de travail « achat d'énergie ».

Quimper le 08 septembre 2026

Le Président du SDEF
Antoine COROLLEUR

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'A. Corolleur', with a long horizontal flourish extending to the right.

Le secrétaire de séance
Pierre GUIZIOU

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. Guiziou', with a large circular loop at the beginning and a vertical stroke at the end.